

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2023

VISANT À SOUTENIR LES FEMMES QUI SOUFFRENT D'ENDOMÉTRIOSE - (N° 1221)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 26

présenté par

Mme Riotton, M. Pierre Cazeneuve, M. Ferracci et Mme Spillebout

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« visant à instrumentaliser la santé des femmes à des fins politiciennes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'inscription à l'ordre du jour de la niche du Rassemblement national d'une proposition de loi concernant la santé des femmes contraste radicalement avec les prises de position passées de la formation politique de Marine Le Pen, de même que du manque d'intérêt manifeste que cette dernière nourrissait à l'endroit de la santé des femmes, et plus largement de leurs droits, dans ses documents de propagande électorale en 2022.

La presse et l'opinion publique ne sont d'ailleurs pas dupes de cette manoeuvre, retenant davantage le soi-disant "embarras" dans lequel cette proposition de loi plongerait les opposants politiques du Rassemblement national plutôt que les avancées que celle-ci permettrait d'obtenir pour les Françaises souffrant d'endométriose en cas d'adoption.

Et pour cause, car cette dernière ne créerait aucun droit nouveau pour ces dernières, se bornant à des propositions moins disantes que le droit positif.

Par cet amendement, nous dénonçons ouvertement ce qui apparaît comme une simple manoeuvre politicienne.